



**Organisation des Nations Unies  
pour le développement  
industriel**

Distr.: Générale  
11 octobre 2007

Français  
Original: Anglais

**Conférence générale**

**Douzième session**

Vienne, 3-7 décembre 2007

Point 11 de l'ordre du jour provisoire

**Mise en œuvre du cadre de programmation  
à moyen terme, 2006-2009**

**Mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme,  
2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud,  
le programme régional pour l'Amérique latine et les  
Caraïbes et l'accès de l'ONUDI aux ressources du  
Fonds pour l'environnement mondial**

**Rapport du Directeur général**

Le présent document met à jour le rapport (IDB.33/17) sur la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, y compris la coopération Sud-Sud, le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et l'accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial, présenté à la trente-troisième session du Conseil du développement industriel, tenue du 25 au 27 juin 2007.

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction . . . . .	1-2	3
II. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives . . . . .	3-10	3
III. Renforcement des capacités commerciales . . . . .	11-15	5
IV. Environnement et énergie . . . . .	16-23	6
V. Recherche et statistiques . . . . .	24-30	8
VI. Présence et opérations sur le terrain . . . . .	31-36	9



VII.	Coopération Sud-Sud .....	37	11
VIII.	Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes .....	38-42	11
IX.	Accès de l'ONUDI au Fonds pour l'environnement mondial .....	43-44	12
X.	Mesures à prendre par la Conférence générale. ....	45	13
	Abréviations .....		14

## I. Introduction

1. Le présent document met à jour les informations détaillées relatives à la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme pour la période 2006-2009, présentées à la trente-troisième session du Conseil du développement industriel dans le rapport publié sous la cote IDB.33/17. Il complète ce dernier en rendant compte à la fois de la poursuite des activités et services principaux s'y trouvant mentionnés et du lancement de nouvelles activités importantes depuis sa publication.

2. Comme le rapport IDB.33/17, le présent document fournit des informations sur les trois domaines d'action thématiques de l'ONUDI (réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives, renforcement des capacités commerciales, et environnement et énergie) mais également sur son programme de recherche et les mesures adoptées pour renforcer sa présence et ses opérations sur le terrain. Enfin, en réponse aux demandes formulées par les États Membres, il donne les informations actualisées concernant les efforts fournis par l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud, mettre en œuvre le programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes et améliorer l'accès aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial (FEM).

## II. Réduction de la pauvreté au moyen d'activités productives

3. Compte tenu de la nécessité, pour les pays sortant d'une situation de crise, de construire un secteur productif à partir d'une industrialisation tirée par l'agriculture, la transformation des produits agricoles est restée au centre des efforts déployés par l'ONUDI pour réduire la pauvreté dans des pays tels que l'Afghanistan, le Burundi, la Guinée, Haïti, l'Iraq et l'Ouganda. En Iraq, l'Organisation a continué à piloter l'action visant à rétablir un marché laitier moderne et à mettre en place une chaîne d'approvisionnement viable, permettant à des producteurs compétents et organisés de fournir localement des produits laitiers sûrs et de haute qualité. À mesure que l'agro-industrie s'intégrera davantage à l'économie dans son ensemble, elle deviendra un pilier important pour le développement d'une industrie de la transformation alimentaire dans ce pays.

4. En réponse à la demande du Gouvernement soudanais d'intégrer l'entreprenariat des jeunes dans le système de formation technique et professionnelle et de réhabiliter des centres de formation technique et professionnelle pour le développement de l'entreprenariat, un grand projet de 10 millions d'euros par l'Union européenne (UE) est actuellement exécuté avec le bureau du Gouverneur de l'État de Khartoum. Il vise à établir quatre centres et à en réhabiliter un autre. La mise en œuvre d'un programme similaire s'est poursuivie à Malakal, au Sud-Soudan, grâce à un financement de 700 000 euros octroyé par les Pays-Bas. Un programme visant à intégrer l'entreprenariat dans les centres de formation technique et professionnelle a été approuvé pour le comté de Wau (avec un financement de 1 million de dollars des États-Unis provenant de Fonds d'affectation multidonateurs/Banque mondiale). Ces activités suivent une stratégie de développement du secteur privé favorable aux pauvres, en encourageant les liens entre les secteurs public et privé pour générer des emplois et en améliorant l'accès à une activité indépendante et à des revenus durables grâce à la création de micro et

de petites entreprises pour les pauvres des villes, y compris les jeunes, les femmes et les personnes déplacées.

5. Dans son engagement en faveur des pays sortant de crise, l'ONUDI a également concentré ses efforts sur des groupes cibles particuliers, notamment les anciens combattants. En Ouganda, dans le cadre d'un projet qui vise à promouvoir la paix et les activités génératrices de revenus par l'acquisition de compétences ("Skills for Peace and Income") et qui est devenu une composante centrale des efforts de réconciliation à l'échelle nationale, quatre centres communautaires de formation et de productivité ainsi que le nouvel institut de formation professionnelle (NVTI-PRAFORD) ont été inaugurés en juin 2007; ils dispensent des cours de forgeage, de soudage, de travail des métaux et de menuiserie axés sur le produit, dans le but de créer un réseau viable d'industries artisanales et de micro-industries.

6. Le bureau du Pacte mondial des Nations Unies a confié à l'ONUDI la coordination d'une équipe spéciale internationale sur les petites et moyennes entreprises (PME) et la responsabilité civique des entreprises, en vue de l'élaboration d'un guide opérationnel pour les PME. Ce dernier a pour objectif d'augmenter le nombre de PME participant au Pacte mondial en les aidant à en appliquer les dix principes. Il a été lancé en juillet 2007, lors du Sommet des dirigeants sur le Pacte mondial.

7. L'ONU DC et l'ONUDI ont entrepris ensemble l'élaboration d'un guide pratique visant à aider les PME à se prémunir contre la corruption et à favoriser ainsi leur développement. Ce guide devrait être publié bientôt.

8. Les bourses de sous-traitance et de partenariat (BSTP) établies par l'ONUDI ont, au cours de ces 25 dernières années, aidé les PME de plus de 30 pays à accéder aux systèmes de production internationaux. Une réunion de groupe d'experts, qui s'est tenue à Vienne en septembre 2007 pour examiner les réalisations du programme des BSTP, a formulé un certain nombre de recommandations sur la manière de refondre celui-ci, en tenant compte des enseignements tirés et des changements intervenus au niveau mondial depuis sa conception. Une proposition clef, formulée par la réunion, concerne l'établissement de partenariats stratégiques avec des acheteurs et des entrepreneurs importants en les reliant directement au réseau des BSTP. Plusieurs sociétés telles que Shell, ESKOM, SASOL, Transnet, ainsi que le Chartered Institute of Purchasing and Supply (CIPS), réseau regroupant 44 000 membres directeurs des achats des plus grosses multinationales et entreprises publiques du monde, ont fait part de leur intention de devenir partenaires du nouveau programme. Parallèlement, des fonds ont été obtenus pour financer l'établissement de BSTP additionnels au Kenya, au Nigéria et en République-Unie de Tanzanie. Trois BSTP supplémentaires seront mises sur pied lors de la prochaine phase du programme de promotion des investissements de l'ONUDI en Inde, à savoir à Chennai, à Delhi et à Pune.

9. Au Viet Nam, le Ministère du plan et de l'investissement et l'ONUDI ont finalisé le plan d'exécution détaillé en vue du lancement de la réforme de l'immatriculation des entreprises à l'échelle nationale, à laquelle il était déjà fait référence au paragraphe 4 du document IDB.33/17. Cette réforme vise à mettre sur pied un système entièrement informatisé et consolidé, opérationnel dans 64 provinces, avec un "guichet" unique pour les immatriculations à des fins commerciales, fiscales, statistiques mais aussi pour les permis de création des

cachets. Le registre – qui constitue en fait la seule source d'informations juridiquement valables et accessibles au public relatives au secteur privé dans toute économie de marché – permettra de réduire considérablement les coûts et les risques liés à la réalisation d'investissements au Viet Nam, et contribuera à la formalisation du secteur des PME, en plus d'autres mesures contenues dans le plan quinquennal de développement des PME pour 2006-2010.

10. L'ONUDI, suite à la signature d'un mémorandum d'accord avec la Banque islamique de développement (BID) en juillet 2006, et la Société islamique pour l'assurance des investissements et du crédit à l'exportation, filiale de la BID, ont lancé un programme d'assistance technique et de promotion des investissements en août 2007. Ce dernier vise à accroître les flux d'investissement (étrangers et nationaux) dans les pays membres en renforçant leurs capacités institutionnelles en matière de promotion des investissements, en mettant en œuvre des programmes sectoriels de promotion des investissements, et en facilitant l'accès au financement d'investissements. Des projets préparatoires visant à définir les besoins en matière d'assistance technique sont en cours d'exécution en Ouganda, au Soudan et au Yémen, qui seront suivis l'an prochain par d'autres pays membres. Le partenariat de l'ONUDI avec une institution de financement du développement telle que la BID devrait contribuer dans une large mesure à une hausse des flux d'investissement, qui permettra de générer des emplois et des revenus, de réduire la pauvreté et de stimuler le développement économique en général dans les pays membres.

### **III. Renforcement des capacités commerciales**

11. L'ONUDI a participé au groupe consultatif sur l'aide pour le commerce, ainsi qu'aux examens régionaux de l'aide pour le commerce, qui se sont tenus en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Asie et en Afrique. Elle a également renforcé ses liens avec le Cadre intégré renforcé et est reconnue en tant que partenaire d'exécution.

12. L'ONUDI coopère par ailleurs dans les domaines de la métrologie, de la normalisation, des essais, de l'accréditation et de la conformité avec des organisations spécialisées telles que l'Organisation internationale de normalisation (ISO), l'International Accreditation Forum (IAF), la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), le Bureau international des poids et mesures (BIPM) et l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML). Dans le cadre du mémorandum d'accord que l'ONUDI a signé avec l'ISO pour encourager la participation de pays en développement aux activités internationales de normalisation, des publications et des supports de formation communs sont en cours d'élaboration. L'ONUDI a également signé des mémorandums d'accord similaires avec l'ILAC et l'IAF, qui encouragent l'acceptation au niveau mondial de rapports d'essai et de certifications, et dans le cadre desquels des publications majeures ont été diffusées pour aider les laboratoires des pays en développement à obtenir une accréditation internationale. En partenariat avec l'Association mondiale des organisations de recherche industrielle et technologique (WAITRO), l'ONUDI a créé un portail Internet (LABNET) pour aider les pays en développement à accéder à des informations relatives au développement et à l'accréditation de laboratoires.

13. En outre, l'ONUDI assure actuellement le secrétariat du Comité conjoint de coordination de l'assistance aux pays en développement dans les domaines de la métrologie, de l'accréditation et de la normalisation, qui a tenu plusieurs réunions de groupes d'experts en 2007 et a fini de mettre au point un site Web du Comité.

14. En relation avec les négociations en cours entre l'UE et le Groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ACP) au sujet des accords de partenariat économique, l'ONUDI a été invitée à participer à la formulation de programmes en vue de la mise à niveau et de la modernisation des industries et des infrastructures qualité dans les pays ACP.

15. Outre plusieurs nouveaux programmes déjà lancés en 2007 en Afrique subsaharienne (par exemple en Côte d'Ivoire et au Mozambique), dans les domaines des normes et des réglementations techniques, l'ONUDI a commencé à mettre en œuvre un programme de renforcement des capacités commerciales au Ghana, pour un montant de 2,7 millions de dollars des États-Unis, dans le cadre d'un mémorandum d'accord signé avec l'OMC. Ce projet vise à renforcer les capacités en matière d'offre et la compétitivité dans des secteurs agro-industriels spécifiques.

#### **IV. Environnement et énergie**

16. L'ONUDI et le PNUE ont achevé leur évaluation indépendante conjointe du réseau mondial des centres nationaux pour une production plus propre (CNPP), destinée à faire le bilan des capacités et du potentiel dont ces derniers disposent pour proposer d'autres services à plus forte valeur ajoutée. Une nouvelle stratégie programmatique est en train d'être définie à la lumière des conclusions et recommandations de cette évaluation. Elle prévoit la création de nouveaux services, l'amélioration de la gestion des programmes et une plus grande coordination entre le réseau ONUDI/PNUE de centres de production plus propre et d'autres centres de même vocation.

17. En ce qui a trait à l'eau, l'ONUDI a tenu un colloque sur la productivité de l'eau dans l'industrie du futur, à Budapest (Hongrie). S'est déroulée, dans ce cadre, une Table ronde ministérielle sur la disponibilité future d'eau renouvelable de qualité en Europe centrale et orientale. Cette table ronde a abouti à une déclaration appelant à l'élaboration, à l'échelle internationale, d'un accord sur les systèmes sans rejet. L'ONUDI est en train d'élaborer, en partenariat avec la FAO, le PNUE et d'autres organismes, un projet mondial tendant à réduire les polluants azotés dans les masses d'eau afin de juguler l'eutrophisation, qui ne cesse de s'aggraver. Le FEM a approuvé un nouveau projet destiné à réduire l'impact environnemental du tourisme côtier par la réorientation des politiques à conduire et le renforcement des partenariats public-privé.

18. À leur dix-neuvième réunion en septembre 2007, les Parties au Protocole de Montréal ont conclu un accord important sur les hydrochlorofluorocarbures (HCFC), substances appauvrissant la couche d'ozone qui servent principalement de réfrigérants et qui présentent un très fort potentiel de réchauffement planétaire. L'horizon de la suppression totale de la production et de la consommation de ces substances dans les pays en développement a été ramené de 2 040 à 2 030. En outre, des objectifs intermédiaires pour leur réduction ont été fixés. Les pays donateurs ont convenu d'apporter l'assistance financière et technique nécessaire et ont demandé

au groupe de travail sur la reconstitution des ressources d'évaluer les montants nécessaires à la première étape (à savoir le gel). L'ONUDI a déjà pris les devants en réalisant une enquête sur la consommation de HCFC dans 27 pays et en faisant la promotion de nouvelles technologies de remplacement. Pendant la réunion des Parties, l'ONUDI a reçu de nouvelles demandes émanant de l'Afrique du Sud, de la Jordanie, du Koweït, du Liban, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République islamique d'Iran, de la Tunisie et de la Turquie tout en coopérant avec le PNUD ou la Banque mondiale en Argentine, en Chine, en Inde et en Indonésie.

19. Dans le domaine des polluants organiques persistants (POP), l'ONUDI a fait un pas important dans son projet unique de non-combustion en Slovaquie, où elle fait la démonstration des meilleures technologies disponibles pour la destruction des POP sans combustion. L'évaluation des technologies susceptibles d'être utilisées est terminée et l'une d'entre elles a été retenue pour une démonstration sur le terrain. Un projet semblable est en chantier pour les Philippines et a été soumis à l'approbation du FEM. En outre, l'ONUDI a conçu des projets tendant à éliminer ou à juguler les POP en Chine, en ex-République yougoslave de Macédoine, en Roumanie et au Viet Nam, ainsi qu'en Égypte, en Jordanie et au Yémen dans le cadre de l'Organisation régionale pour la protection de la mer Rouge et du golfe d'Aden (PERSGA). Ces projets ont reçu l'aval du Conseil du FEM, et recevront sous peu l'approbation du directeur du FEM.

20. À sa réunion à New York les 20 et 21 septembre 2007, le Comité de haut niveau sur les programmes du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination (CCS) a fait sienne la recommandation d'ONU-Énergie pour que le Directeur général de l'ONUDI devienne le prochain président de ce mécanisme. Le mandat du président durera deux ans et commencera en janvier 2008. En tant que Président, le Directeur général de l'ONUDI impulsera la coordination des travaux du système de l'ONU dans le domaine énergétique. L'ONUDI sera le chef de file de ce regroupement en faveur de l'efficacité énergétique.

21. L'ONUDI a également entrepris un certain nombre d'activités en matière de bioénergie. Elle a organisé une série de conférences importantes sur le sujet pendant le second semestre de 2007, notamment la Conférence internationale sur les biocarburants, organisée de concert avec le Ministère malaisien des plantations et des matières premières et le Conseil malaisien de l'huile de palme, ainsi que la première Conférence de haut niveau sur les biocarburants en Afrique, organisée de concert avec l'Union africaine (UA). Une réunion régionale sur la promotion des biocarburants en Europe centrale et orientale a été tenue en Croatie en novembre 2007. Deux autres conférences internationales sont prévues en 2008 ainsi que deux réunions régionales en Afrique qui s'inscrivent dans le prolongement de la conférence co-organisée avec l'UA.

22. L'ONUDI fait également partie du Partenariat mondial sur les bioénergies (Global Bioenergy Partnership), dirigé par la FAO, qui a été constitué en tant que partenariat de la Commission du développement durable dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'action de Gleneagles. Le Partenariat mondial a vocation à servir de mécanisme pour organiser, coordonner et réaliser des activités internationales ciblées de recherche-développement, de démonstration et de commercialisation qui concernent la production, la livraison, la conversion et l'utilisation de la biomasse comme énergie, en mettant l'accent sur les pays en développement. En outre,

l'ONUDI fait partie de la Table ronde de Lausanne sur les biocarburants durables, qui est placée sous l'égide de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Enfin, l'ONUDI est membre clef, avec la FAO, le PNUE et la CNUCED, d'un consortium ayant pour mission d'élaborer une série minimum d'indicateurs de durabilité pour la bioénergie, qui sera publiée en 2008 sous les auspices d'ONU-Énergie.

23. Après d'être efforcée d'adopter une approche systémique en matière d'efficacité énergétique industrielle et avoir organisé une importante réunion d'experts internationaux sur les systèmes de gestion de l'énergie, l'ONUDI noue aujourd'hui un partenariat avec l'ISO afin de mettre au point une norme internationale pour ces systèmes. Elle a préparé des projets, destinés à être financés par le FEM, pour démontrer que le recours à de tels systèmes peut accroître l'efficacité énergétique industrielle, en Afrique du Sud, en Chine, en Indonésie, en Malaisie, en Thaïlande et au Viet Nam.

## V. Recherche et statistiques

24. L'ONUDI a continué de progresser dans ses travaux de recherche sur la productivité et les domaines apparentés, qui devaient faire l'objet d'une série de communications à la Conférence sur la productivité et la croissance en Afrique et en Asie, qu'elle a organisée conjointement avec l'Institut des économies en développement à Tokyo (Japon), du 9 au 11 octobre 2007.

25. Le Tableau de bord du développement industriel a été actualisé pour la période 1993-2003 afin d'indiquer les changements structurels qui se sont opérés dans le paysage industriel. Il viendra enrichir le Rapport de 2008 sur le développement industriel. Dans le cadre de ces travaux, des enquêtes sur 14 sites industriels dynamiques sont en cours pour mesurer l'incidence de nouveaux facteurs de croissance sur l'emploi, les compétences et l'environnement.

26. Dix évaluations de besoins nationaux, visant à recenser les domaines où il est capital que l'ONUDI intervienne pour impulser un développement industriel durable, devraient s'achever avant la fin de 2007. Un certain nombre de ces évaluations seront réalisées en 2008-2009, conformément aux prescriptions des programmes régionaux.

27. Pour compléter l'étude à la fois sur la croissance de la productivité macroéconomique et l'efficacité des réseaux de systèmes nationaux d'innovation industrielle, et pour jeter un pont entre ces deux domaines, des travaux de recherche sont actuellement réalisés sur l'apprentissage et l'accroissement de la productivité au sein des entreprises afin de voir comment celles-ci réagissent aux incitations et aux pressions dans divers systèmes industriels. Les résultats qui s'en dégageront donneront des éclairages sur les enseignements à tirer pour les actions futures et sur la façon d'accroître l'efficacité de la coopération technique que l'ONUDI apporte aux États Membres. Une nouvelle série de documents de travail établis par le Service de la recherche et des études statistiques sera lancée pour définir les actions à mener, notamment au niveau institutionnel, face aux nouvelles sources de croissance industrielle dynamique.



28. L'ONUDI a poursuivi aussi ses efforts tendant à favoriser l'échange d'informations et de connaissances sur des questions liées au développement industriel. La première réunion de groupe d'experts intitulée "Young Scholars" a été tenue en août 2007 à Vienne: dix chercheurs du monde entier ont été invités à présenter leurs travaux dans les domaines thématiques de l'ONUDI. Les communications qui y ont été faites seront rassemblées dans une publication. La Conférence commémorative Sanjaya Lall sur la coopération entre l'Inde et l'Afrique dans le domaine de l'industrie, du commerce et des investissements a été tenue à New Delhi (Inde), du 10 au 14 septembre 2007; y ont participé 28 représentants de 13 pays d'Afrique. En 2008, cette conférence se tiendra à Jakarta (Indonésie).

29. Dans le domaine des statistiques industrielles, l'ONUDI a mené à bien la phase initiale de compilation des données nationales de 2007. Une fois soigneusement analysées et révisées, les données seront diffusées dans le cadre de l'édition 2008 de l'*International Yearbook of Industrial Statistics* et de l'édition 2008 du CD-ROM de la base de données INDSTAT de l'ONUDI. Les éditions 2007 des versions CD-ROM de la base de données INDSTAT et de la base de données IDSB sur l'équilibre entre l'offre et la demande industrielles ont été achevées et mises sur le marché, tandis que les éditions 2008 seront achevées au premier trimestre de 2008. Les données recueillies pendant la phase 2007 seront également présentées dans l'édition 2008 des *Statistical Country Briefs on Industry*, produit diffusé librement sur le Web, qui sera publié au cours du premier trimestre de 2008.

30. En outre, l'Organisation a mis au point un prototype de logiciel pour l'établissement de tableaux et graphiques à utiliser dans le projet de série de publications *Statistical Regional Outlooks*. Outre qu'elle a mis au point la nouvelle base de données statistiques industrielles (INDSTAT2) et une série d'indicateurs clefs de la performance industrielle, l'Organisation a créé une nouvelle série de données, intitulée "Technology Intensity and Stage of Production", pour faciliter l'actualisation régulière du Tableau de bord du développement industriel de l'ONUDI, les évaluations de pays et d'autres analyses portant sur un ou plusieurs pays. La première série de données fondée sur les deux dimensions indiquées dans le titre a été créée.

## VI. Présence et opérations sur le terrain

31. L'ONUDI a continué en 2007 de mettre l'accent sur le renforcement de sa présence et de ses opérations sur le terrain en encourageant son personnel international à assumer des missions hors siège. Il en résulte que la plupart des postes sur le terrain ont été pourvus, y compris ceux qui étaient devenus vacants en raison de la rotation du personnel sur le terrain et des mutations au siège en 2007. À l'heure actuelle, le réseau des bureaux extérieurs de l'ONUDI comprend 12 bureaux régionaux, 16 bureaux de pays, 13 comptoirs et 7 centres de liaison, ce qui veut dire que l'ONUDI est présente dans 48 pays.

32. La plupart des bureaux extérieurs ont commencé à utiliser les fonds d'appui aux programmes qui leur ont été alloués à la fin de 2006. Ces dotations ont servi principalement à soutenir les activités et opérations d'élaboration des programmes qui donnent à l'ONUDI plus de visibilité sur le terrain, à augmenter les dotations qui correspondent aux projets et programmes de coopération technique, à recourir à

court terme à des services d'experts nationaux et autres services locaux, et à soutenir le processus "Unis dans l'action" dans quelques pays pilotes. Les représentants de l'ONUDI et les chefs des opérations de l'ONUDI jouissent d'une grande autonomie dans ce contexte et bénéficient du soutien des programmes régionaux et du Coordonnateur des bureaux extérieurs au Siège. Il est prévu que ces dotations contribueront à élargir le portefeuille de coopération technique de l'ONUDI sur le terrain.

33. En mai et juin 2007, deux cours de formation ont été dispensés au Siège de l'ONUDI à l'intention du personnel des Services généraux des bureaux extérieurs. Cette formation de groupe pour les agents des services généraux des bureaux extérieurs était la première en son genre organisée par l'ONUDI. Parmi les outils et procédures en matière d'administration des bureaux extérieurs, la création de comptes d'avances temporaires figurait au premier plan du programme de formation. Il est prévu que cette formation contribuera à mieux faire comprendre et à resserrer la coopération entre le siège de l'ONUDI et les bureaux extérieurs et à rendre le fonctionnement des bureaux extérieurs plus pertinent et plus utile. Il a été proposé de renouveler cette initiative, en l'élargissant aux nouveaux collaborateurs.

34. En juillet 2007, le premier Séminaire mondial de renforcement des capacités pour les représentants de l'ONUDI et les chefs des opérations de l'ONUDI a eu lieu à Bangkok (Thaïlande). Il a concerné les quatre sujets suivants: i) vers une vision commune: les défis qui se posent à l'ONUDI et les résultats attendus; ii) le rôle du Représentant de l'ONUDI et du Chef des opérations de l'ONUDI; iii) le plan de travail et le dispositif de suivi sur le terrain; et iv) la décentralisation et la manière de viser un grand nombre de pays. Le séminaire a permis de mieux faire comprendre aux représentants sur le terrain leur rôle dans un milieu en évolution, notamment dans le cadre de la réforme de l'ONU et du processus "Unis dans l'action". Il y a été question de la première mise en œuvre du plan de travail de gestion axée sur les résultats pour les bureaux extérieurs présenté en janvier 2007 et ce plan de travail a été retenu comme outil de gestion valable pour les opérations sur le terrain.

35. La plupart des comptoirs de l'ONUDI ont terminé la phase pilote de deux ans et l'ONUDI a pris à sa charge leurs frais de fonctionnement. Ils ont été dotés jusqu'à la fin de 2007 des budgets ordinaires qui sont attribués aux bureaux. Deux comptoirs sont vacants à l'heure actuelle, mais la procédure de recrutement a été mise en route. La création de comptoirs supplémentaires dans le cadre de l'accord de coopération de septembre 2004 entre l'ONUDI et le PNUD est envisagée, en concertation étroite avec les États Membres.

36. Dans l'évaluation de l'accord de coopération avec le PNUD réalisée conjointement par l'ONUDI et le PNUD, il était recommandé notamment de constituer une équipe spéciale commune chargée d'arrêter des procédures opérationnelles en vue de la mise en œuvre de l'accord, notamment en ce qui concerne le financement, la gestion, l'évaluation et le suivi. Ce groupe a été créé en février 2007 et s'est réuni pour la première fois au Siège de l'ONUDI à Vienne le 20 avril 2007, sous la présidence de l'Administrateur adjoint et Directeur du Bureau des partenariats du PNUD, et du Directeur général de la Division de la coordination des programmes et des opérations hors Siège de l'ONUDI. Pour un complément d'information, voir le document GC.12/9. La deuxième réunion de l'Équipe spéciale commune aura lieu prochainement au Siège du PNUD à New York.

## VII. Coopération Sud-Sud

37. Le document IDB.32/13 présente un récapitulatif des activités entreprises par l'ONUDI pour promouvoir la coopération Sud-Sud, actualisé dans le document IDB.33/17. La mise en œuvre des diverses mesures et activités évoquées dans ces documents s'est poursuivie en 2007. Il y a eu un fait nouveau important, à savoir la conclusion d'un accord avec le Gouvernement chinois sur la création d'un centre pour la coopération industrielle Sud-Sud à Beijing. Cela a conduit à la signature d'un descriptif de projet par l'ONUDI et le Gouvernement chinois le 31 août 2007. Le Centre a été créé officiellement avec un financement initial de 2 millions de dollars de la Chine dans le cadre de la contribution de son Fonds de développement industriel à l'ONUDI; il entrera en activité avant la fin de 2007.

## VIII. Programme régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes

38. L'ONUDI s'attache à mettre en œuvre le plan d'action lié au programme stratégique régional pour l'Amérique latine et les Caraïbes pour la période 2006-2009, élaboré lors de la première réunion de groupe d'experts de la région qui s'est tenue à Vienne du 15 au 17 novembre 2006. Ce plan comprend un projet de création d'un réseau de connaissances pour le développement des groupements de PME dans la région, un projet destiné à promouvoir un meilleur accès au marché grâce à l'application des stratégies de l'ONUDI en faveur d'une production plus propre et d'un entrepreneuriat responsable et un projet visant à créer un mécanisme opérationnel d'échange de consultants au moyen de la création d'une "banque de connaissances". Une deuxième réunion du groupe d'experts doit se tenir la veille de la douzième session de la Conférence générale chargée d'examiner le programme stratégique régional et de donner des avis sur la marche à suivre.

39. L'observatoire des énergies renouvelables, dont l'idée a été lancée par l'ONUDI lors de la réunion ministérielle ibéro-américaine tenue à Montevideo en septembre 2006, a reçu l'aval de 13 gouvernements latino-américains. Il s'agit d'un mécanisme multiinstitutionnel et pluridisciplinaire visant à promouvoir des projets spécifiques d'exploitation des sources d'énergie renouvelables pour des applications industrielles et productives en vue de réduire la pauvreté et de stimuler le développement durable dans la région d'Amérique latine et des Caraïbes. L'observatoire est appelé à faire émerger des projets de coopération technique à l'échelle nationale, sous-régionale et régionale. Il s'emploiera en outre à promouvoir les entreprises et l'exportation d'articles directement en rapport avec les sources d'énergie renouvelables.

40. L'Amérique latine et les Caraïbes ont une haute expérience en ce domaine, et le but en est d'ouvrir des débouchés nouveaux en matière d'énergies renouvelables. Pour donner suite à ces initiatives, des préparatifs sont en cours en vue d'une réunion ministérielle régionale sur les énergies renouvelables qui se tiendra au Brésil en mai 2008. Il est prévu que ce rendez-vous, qui sera ponctué de manifestations consacrées aux diverses énergies renouvelables, apportera un soutien nouveau à ces activités.

41. Afin d'élargir le portefeuille de programmes intégrés de l'ONUDI en Amérique latine et dans les Caraïbes, des missions d'exploration ou de programmation ont d'ores et déjà été envoyées en Équateur, au Guatemala, au Paraguay, au Pérou et en République bolivarienne du Venezuela, tandis que d'autres missions seront envoyées prochainement dans d'autres pays, notamment en El Salvador. Des programmes intégrés sont donc en cours d'élaboration pour le Paraguay et le Pérou, tandis que des programmes intégrés qui en sont à la deuxième phase sont en chantier pour la Colombie et l'Équateur. À titre complémentaire, des efforts sont faits pour hâter la préparation de projets nationaux autonomes.

42. Il y a eu des entretiens avec la CARICOM au début de 2007 en vue de l'élaboration d'activités sous-régionales dans le domaine du renforcement des capacités commerciales et du développement du secteur privé. Depuis lors, l'ONUDI a coopéré avec CARIFORUM pour définir le cadre d'action d'une mission de formulation de programmes, qui a déjà été approuvé, et d'activités apparentées. En outre, une mission a été dépêchée en Amérique centrale pour négocier un programme dans le domaine des capacités commerciales avec le Secrétariat permanent du Traité général d'intégration économique de l'Amérique centrale (SIECA). Un autre programme sous-régional relatif à la compétitivité et au commerce est en préparation, en coopération avec le Secrétariat de la Communauté andine. Des activités de collecte de fonds sont en train d'être menées de concert avec diverses institutions financières ou de développement internationales à l'échelle régionale ou sous-régionale.

## **IX. Accès de l'ONUDI aux ressources du Fonds pour l'environnement mondial**

43. À sa réunion en juin 2007, le Conseil du FEM a approuvé les nouvelles priorités stratégiques dans les six domaines d'intervention (biodiversité, changements climatiques, eaux internationales, dégradation des terres, appauvrissement de la couche d'ozone et polluants organiques persistants) sur lesquels le FEM axera ses financements pendant le cycle de financement de quatre ans en cours (2007-2010). Le Conseil du FEM a également approuvé un document qui décrit dans le détail les avantages comparatifs des 10 organismes d'exécution, dont l'ONUDI, dans chacun des six domaines d'intervention. Il reconnaît à l'ONUDI un avantage comparatif dans les priorités stratégiques qui concernent l'efficacité énergétique industrielle, l'énergie renouvelable pour les applications en réseau et les énergies modernes tirées de la biomasse durable dans le domaine des changements climatiques, dans toutes les priorités stratégiques qui concernent les domaines des eaux internationales, de l'appauvrissement de la couche d'ozone et des polluants organiques persistants, ainsi que pour la priorité stratégique de la biosécurité dans le domaine de la biodiversité.

44. A cette même réunion, le Conseil du FEM a approuvé les normes financières que tous les organismes d'exécution devront impérativement respecter pour continuer à avoir accès directement aux ressources du FEM. L'ONUDI a examiné ces normes et en a conclu que, dans certaines domaines, l'Organisation ne s'y conformait pas. Elle établira un plan d'action en vue du respect intégral de ces normes, qui sera présenté à la réunion du Conseil du FEM en avril 2008.

## **X. Mesures à prendre par la Conférence générale**

45. La Conférence souhaitera peut-être prendre note des informations communiquées dans le présent document. Elle souhaitera peut-être aussi réexaminer la proposition, énoncée dans le document IDB.31/6, de traiter de la mise en œuvre du cadre de programmation à moyen terme dans les prochains rapports annuels de l'Organisation.

## Abréviations

BSTP	Bourse de sous-traitance et de partenariat
CARICOM	Communauté des Caraïbes
CNPP	Centre national pour une production plus propre
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
OMC	Organisation mondiale du commerce
PME	Petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
POP	Polluant organique persistant
UA	Union africaine
UE	Union européenne

---